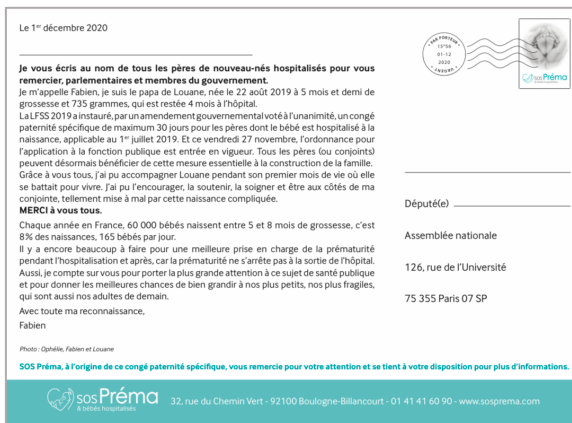


## Congé Paternité Spécifique en cas d'hospitalisation du nouveau-né : l'égalité pour tous et les remerciements poignants des parents de nouveau-nés hospitalisés.

**L'application du congé paternité spécifique en cas d'hospitalisation du nouveau-né est désormais effective pour la fonction publique et instaure ainsi l'égalité. Les députés, sénateurs et membres du gouvernement recevront cette semaine une carte postale d'une famille en service de néonatalogie.**

Ce congé, dont SOS Préma est à l'origine, avait été voté dans la Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2019 et était entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2019 pour tous les pères sauf les fonctionnaires. Cette inégalité vient d'être réparée grâce à une ordonnance passée en Conseil des Ministres mercredi dernier pour une application au 27 novembre.

Désormais, tous les pères (ou conjoints), quel que soit leur secteur professionnel, peuvent bénéficier de ce congé spécifique pendant l'hospitalisation de leur bébé dans la limite de 30 jours.



La carte postale de remerciements aux pouvoirs publics montre une minuscule petite fille, veillée par ses parents et en peau à peau contre sa mère. Fabien, le père qui écrit, décrit tout le bénéfice de ce premier mois de vie passé à accompagner son bébé en réanimation et à soutenir sa conjointe. Il demande la plus grande attention sur ce sujet de santé publique car il reste encore beaucoup à faire.

Chaque année en France, 60.000 enfants naissent prématurément en France. Ces nouveau-nés et leurs familles ont des besoins spécifiques à l'hôpital mais aussi après car la prématurité ne s'arrête pas à la sortie de l'hôpital.

« Cette mesure va changer la vie de milliers de familles et il faut le souligner », déclare Charlotte Bouvard, la fondatrice de l'association.

**Les nouveau-nés, adultes de demain,  
doivent être une priorité en France.  
Se pencher sur eux et sur leur devenir,  
c'est préparer notre avenir et l'avenir de notre pays.**

Contact Presse :  
Emilie Stofft : 06 63 57 04 56  
[emiliestofft@emilie-press.fr](mailto:emiliestofft@emilie-press.fr)

*emilie* PRESS

Informations et mission de SOS Préma à retrouver sur  
[www.sosprema.com](http://www.sosprema.com)